

Une voiture va parcourir la ville tout entière à partir de mercredi, et recueillera à domicile les objets que la charité aura disposés pour cette œuvre patriotique. Il serait bon que le contenu des paquets soit indiqué sur une liste du donateur.

MM. Daudet et Richard Desrousseaux, qui avaient déjà pris l'initiative de cette œuvre ont été délégués par le Comité pour son organisation générale. Les personnes qui n'auraient pas été visitées sont priées de déposer, soit chez ces Messieurs, soit à la Mairie de Roubaix, les dons destinés aux internés et aux prisonniers français.

Le Comité de la souscription nationale :  
Signé : Hecat, maire, président du Comité, Duthoit, Dewarlez, Motte-Motte, Jean Lefebvre, Sioen-Pin, Dellosse, Louis Lefebvre, Motte-Bossut et Brun-Lavaine, secrétaire.

P. S. — La Commission recevra également des effets de femmes et d'enfants, lesquels seront distribués par les soins du Bureau de bienfaisance.

Une lettre de Magdebourg du 9 novembre, parvenue hier à Lille, donne des renseignements intéressants pour les familles des prisonniers, dont le nombre dépasse 20,000 dans cette forteresse.

Leur état sanitaire est, en général, satisfaisant. Ils ont commencé par coucher sous la tente, mais ils sont maintenant presque tous logés dans des baraques en bois, construites dans l'intérieur des fortifications et qui forment presque une ville française, annexée à la ville allemande de 85,000 âmes. Ils sont couchés sur des paillasses par terre et ont une bonne couverture. Ils ne souffrent nullement du froid.

Il est déjà arrivé à Magdebourg beaucoup d'officiers et de soldats venant de Metz; tous sont dans un piteux état, et ont souffert de la faim.

Les prisonniers sont divisés en compagnies de 600 hommes environ. Il est très essentiel pour eux de faire connaître à leurs familles le numéro de la compagnie à laquelle ils appartiennent. Sans cette précaution, les lettres qui leur sont destinées courent le risque de leur parvenir fort tardivement. Il y en a déjà au camp un tas énorme, non encore distribué pour ce motif.

Les artilleurs des 12e et 14e batteries de la mobile sont surtout dans la 16e et la 17e compagnies de prisonniers; mais ils sont maintenant dispersés à droite et à gauche, et ne sont même pas tous sous le commandement du même major qui a plusieurs compagnies sous sa surveillance.

Les officiers internés dans la ville n'ont pas de rapports avec les prisonniers du camp. On exige d'eux, sur leur parole d'honneur, l'engagement de ne correspondre avec leurs familles que par l'entremise du gouvernement. En général, le visa donné par un capitaine est une pure affaire de forme. La correspondance des prisonniers du camp est soumise aux mêmes règles. Quand ils ont un intermédiaire en Belgique ou dans quelque autre pays neutre, leurs lettres partent tous les jours; mais, par la voie française et pour les départements non envahis, il n'y a qu'un seul départ par semaine.

Le Progrès du Nord a reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,  
Le brillant succès remporté par le général d'Aurelles de Paladines, me remet en mémoire un fait dont j'ai été témoin oculaire, et qui dépeint bien le caractère de cet officier.

C'était en 1851, durant la campagne de Crimée, par une matinée de novembre, les Russes s'évertuaient à nous envoyer force projectiles dans notre campement, bien qu'il fut parfaitement défilé. Le général d'Aurelles, commandant à cette époque notre brigade, formée des 39e et 74e de ligne, s'entretenait à quelques pas de nos petites tentes avec le prince de Polignac, lieutenant d'artillerie.

Un boulet arrive, frise le général et le recouvre de terre; d'Aurelles de Paladines, le pied levé et appuyé sur un quartier de roc, ne bronche pas, il se contente de hausser les épaules sans même daigner tourner la tête.

Tel est l'homme, monsieur le rédacteur, au sang froid duquel je crois devoir rendre hommage dans les circonstances présentes.

Agréés, etc.  
A. M.  
ex-sous-officier.

On nous mande de St-Quentin, dit le Libéral du Nord, que les autorités prussiennes continuent leurs audacieuses réquisitions. Le préfet allemand de Laon vient d'adresser au maire du Nouvion, de La Chapel et de Hiron des lettres condamnant ces communes à un impôt de guerre s'élevant à 27,000 fr. pour la première et 25,000 pour chacune des deux autres.

La sommation ajoute que ces sommes doivent être envoyées sans délai à Laon, sous menace d'y être contraint par la force des armes. L'on mesurera l'outrage du procédé quand on saura que ces localités ne sont point au pouvoir de l'ennemi. Les trois municipalités ont répondu par un refus catégorique, après

quoi, s'attendant à une attaque, elles ont demandé des armes, et des munitions au sous-préfet d'Avesnes qui leur en a délivré. Rien n'est signalé du côté de Mézières.

Le nommé Désiré Leblanc, marchand de beurre, rue des Chats-Bossus à Lille a fait une exposition publique d'objets ramassés par lui sur le champ de bataille de Sedan. Le produit de cette exposition, destiné au secours des blessés, a déjà atteint près de 200 francs.

Hier matin, à Lille, dans la rue de Paris, un surveillant de filature nommé Henri Maës, a été renversé par un lourd tombereau.

Les roues lui ont traversé le corps et causé des lésions internes qui mettent ses jours en danger.

Un jeune homme, Louis L..., domicilié rue de l'Hôpital militaire, à Lille recherchait mariage une personne de la ville. Sa demande n'ayant pas été agréée par les parents de la demoiselle, L... en conçut un vif chagrin, qui l'amena à accomplir un acte de désespoir. Ce matin, le pauvre garçon a été trouvé pendu dans son domicile. Il était âgé de 25 ans.

#### Cours public de physique.

Mercredi 16 novembre à 8 h. 1/4 du soir

Historique des télégraphes. Télégraphe de Sammering; avertisseur de Schweger; télégraphe de Schilling; télégraphe de Wheaton; télégraphe de Stenheil.

#### Emprunt du département du Nord.

Voté par le Conseil général et approuvé par le gouvernement.

#### SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 225,000 Obligations de 100 francs.

EMISES A 80 FRANCS, rapportant 3 francs d'intérêt par an, et remboursables en 35 années,

DONNANT DROIT A DES PRIMES DE 50,000, 25,000, 20,000 15,000, 10,000, 1,000 et 200 francs,

Payables EN OR, un mois après chaque tirage.

QUATRE TIRAGES par an pendant les CINQ premières années; ET DEUX TIRAGES pendant les TRENTE années suivantes.

#### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Le prix de souscription est fixé à 80 francs, payable:

Fr. 10 en souscrivant;  
15 à la répartition;  
25 le 15 décembre 1870;  
30 le 15 janvier 1871.

#### Fr. 80

Les titres, libérés de fr. 50, participeront au 2 janvier au tirage du 2 janvier 1871; il sera bonifié 5 0/0 d'intérêt sur les libérations par anticipation.

La souscription est ouverte du 15 au 19 novembre 1870, à Lille et Roubaix, à la société du Crédit Industriel et de Dépôts du Nord, et chez tous les banquiers et agents de change, ses correspondants.

Chez MM. le trésorier-payeur-général, les receveurs particuliers et les percepteurs des départements.

Il suffira d'envoyer des mandats, chèques ou billets de banque par lettre chargée. Lille, 9 novembre 1870.

On peut également verser au crédit de la Société du Crédit Industriel et de Dépôts du Nord;

A Bruxelles, chez MM. J. Errera-Oppenheim;

A Anvers, chez MM. Baschwitz et C<sup>e</sup>;  
A Gand, chez MM. Verhaeghe-Denayer et C<sup>e</sup>;

A Liège, chez Vve Charles Dubois et C<sup>e</sup>;  
A Bruges, chez MM. Edm. Vanderhofstadt;  
A Tournai, chez MM. Delevingne et C<sup>e</sup>;  
A Mons, chez MM. Tercelin-Goffinet et Tercelin-Monjot.

### Dernières nouvelles.

#### Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Tours, 14 novembre 1870.

Une note de M. Thiers datée du 9, a été remise aux ambassadeurs des grandes puissances et de la Turquie et de l'Espagne à Tours.

M. Thiers a fait le récit de la mission.

M. de Bismark a reconnu l'objet de cette mission tout en faisant quelques réserves sur l'immixtion des neutres dans la négociation; l'objet était de conclure un armistice qui fit cesser l'effusion du sang et permit à la France de constituer, par une élection librement faite, un gouvernement régulier avec lequel on pût traiter valablement.

M. de Bismark faisant allusion aux restes du gouvernement précédent qui cherchait à se reformer à Cassel, M. Thiers a répondu immédiatement que ce gouvernement à fini pour toujours.

M. de Bismark a protesté contre l'idée d'une ingérence dans les affaires intérieures de la France.

Les questions posées dans la première conférence avaient trait au principe de l'armistice et à sa durée.

La liberté des élections dans les provinces envahies.

Les conduites armées belligérantes.

Le ravitaillement des places assiégées et spécialement Paris pendant l'armistice.

Sur ces questions M. de Bismark ne semble pas avoir d'objection insurmontable.

M. Thiers croyait possible une entente sur tous les points.

Les conférences se sont succédées généralement deux par jour. Les deux premiers points admis, la durée de l'armistice fut fixée à vingt-cinq jours; il fut convenu que rien ne serait préjugé par l'armistice sur les questions soutenues relativement à l'Alsace et la Lorraine.

M. de Bismark n'admettait pas les agitations électorales dans ces provinces, mais ne refusait pas qu'elles fussent représentées par des notables désignés sans que l'Allemagne s'en mêlât; l'accord fut établi.

Sur le 4<sup>me</sup> point entre MM. Thiers, Bismark et les généraux prussiens, la discussion de ravitaillement ne souleva d'abord aucune objection fondamentale de M. de Bismark qui refusa la question aux autorités militaires.

Le 3, M. Thiers vit que le ravitaillement était devenu une question non pas de détail, mais de fond. M. de Bismark parlant au nom des généraux prussiens déclara l'armistice absolument contraire aux intérêts prussiens et qu'il accorderait le ravitaillement, seulement si nous concédions des équivalents militaires autour de Paris. Comme M. Thiers insistait, M. de Bismark ajouta un fort, peut-être plus d'un. M. Thiers arrêta M. de Bismark immédiatement, en déclarant que refuser le ravitaillement c'était retirer un mois de résistance à Paris et exiger un fort était demander les murailles.

M. Thiers faconne ensuite l'entretien avec M. J. Favre, la rupture des négociations, le refus de faire des élections sans armistice et termine en disant que c'est maintenant aux puissances neutres à juger s'il a été assez tenu compte de leurs conseils. Ce n'est pas à nous qu'il les pourrions reprocher de n'avoir pas fait des conseils le cas qu'ils méritaient. Nous les faisons juger du vote de la conduite des deux puissances belligérantes. J'ai employé mes efforts pour rendre à ma patrie les bienfaits de la paix, qui ont été perdus par la faute d'un gouvernement dont l'existence seule est la faute de la France, faute bien grande, irréparable de s'être donnée à un tel gouvernement et de lui avoir sans contrôle abandonné ses destinées.

Tours, 15 novem br 0

Dans les élections municipales à Marseille la liste républicaine triomphe. Résultats connus:

Liste républicaine, 21,000

Liste révolutionnaire, 7,000

Le journal l'Egalité annonce que M. Esquiros occupe le poste de rédacteur en chef.

La Gazette d'Augsbourg dément la rupture des négociations avec la Bavière, lesquelles continuent avec Versailles.

Berlin, dimanche, 23 novembre.

La Russie a maintes fois déclaré confidentiellement que la neutralisation de la mer Noire était insoutenable. La récente déclaration du cabinet russe, signalée par un télégramme de Vienne, paraît toucher seulement à ce point. La Russie n'a nullement réclamé la révision de la cession territoriale stipulée par le traité de 1856.

Berlin, lundi 14 novembre.

Répondant aux assertions de l'Indépendant de la Moselle, la Norddeutsche Allgemeine Zeitung dit que, pendant son séjour au quartier général, le général Boyer ne s'est entretenu avec personne qu'avec M. de Bismark.

#### Variétés

#### LES MATINÉES ROYALES

OU

#### L'ART DE RÉGNER

OPUSCULE INÉDIT DE FRÉDÉRIC II, dit le Grand, ROI DE PRUSSE.

(SUITE. — Voir le Journal de Roubaix d'hier.)

Retenez bien ce principe, mon cher neveu, et dites toujours comme moi que l'on prie Dieu dans mon royaume comme on veut. Car pour peu que vous paraissiez négliger cette maxime, tout est perdu dans vos Etats, et voici pourquoi. Mon royaume est composé de plusieurs sectes. Dans certaines provinces les réformés sont en possession de toutes les charges; dans d'autres, les luthériens ont les mêmes avantages. Il y en a où les catholiques dominent au point que le roi ne

peut y envoyer qu'un ou deux députés protestants; et de tous les fanatiques ignorants ou aveugles, j'ose vous protester que les Romains sont les plus ardents et les plus atroces. Les prêtres de cette extravagante religion sont des bêtes féroces qui ne préchent qu'une soumission aveugle à leurs décrets, et qui commandent en despotes. Ils sont assassins, voleurs, violeurs, et d'une ambition inexorable. Voyez Rome! avec quelle insolente avidité elle s'arroge le droit de commander aux monarches!

Quant aux Juifs, ce sont de pauvres petits fripons errants qui, dans le fond, n'ont point autant de torts qu'on leur en impute. Rebutés, haïs, persécutés presque partout, ils payent exactement ceux qui les souffrent (sic), et se vengent en dupant les sots qu'ils rencontrent sur leur route.

Commenos aïeux se firent chrétiens dans le neuvième siècle pour plaire aux empereurs, luthériens dans le quinzième (sic) pour prendre le bien de l'Eglise, et réformés dans le seizième (sic) pour plaire aux Hollandais à cause de la succession de Clèves; nous pourrions bien nous rendre indifférents pour maintenir la tranquillité dans nos Etats.

Mon père avait un excellent projet, mais qui ne lui réussit pas (sic). Il avait engagé le président Laen à lui faire un petit traité de religion pour réunir les trois sectes et n'en former qu'une. Le président parlait mal du pape, traitait Saint-Joseph de bonhomme, prenait le chien de saint Roch par les oreilles et tirait le cochon de saint Antoine par la queue. Il ne croyait pas à la chaste Susanne. Il regardait saint Bernard et saint Dominique comme des courtisans aussi fourbes que déliés. Les onze milles vierges n'avaient pas plus de crédit sur son esprit que tous les saints et les martyrs de la famille de Loyola; quant aux mystères, il convenait qu'il ne fallait pas vouloir les expliquer, mais qu'il fallait vouloir mettre du bon sens à tout et ne pas s'en tenir aux mots. A l'égard des luthériens, il en faisait son point d'appui et voulait que les catholiques devinssent un peu infidèles à la cour de Rome, mais il voulait que les luthériens cessassent d'être subtils dans la dispute. Il prétendait que, quelques distinctions ôées, il était sûr qu'on se trouverait très-bien les uns des autres. Il croyait qu'il y avait plus de peine à rapprocher les calvinistes, parce qu'ils avaient plus de titres (sic) que les luthériens; il proposait cependant un bon expédient qui était de n'avoir que Dieu pour témoin quand on communie. Il regardait le culte des images comme une amorce pour le peuple, il croyait qu'il fallait un saint quelconque. Pour les moines, il les expulsait parce qu'il les regardait comme des ennemis à qui il fallait de trop fortes contributions. Quant aux prêtres, il leur laissait leurs gouvernantes pour femmes. Ceci a fait beaucoup de bruit. Les bonnes dames croyaient qu'elles étaient lésées et que c'était un sacrilège parce qu'on couchait sans mystère. Si cette brochure avait été goûtée, on aurait fait tous ses efforts pour exécuter le projet qu'on avait formé. Pour moi, je ne l'ai point abandonné, mon cher neveu, et je me flatte de vous en faciliter l'exécution. Il faut être utile à tout le genre humain en rendant tous les hommes frères et en leur faisant une loi douce et facile de vivre ensemble comme amis et parents, en leur inculquant la nécessité absolue de vivre et mourir en paix et de faire leur unique bonheur des vertus sociales. Ces maximes une fois germées dans le cœur des enfants, l'univers ne fera plus qu'une seule famille et le siècle d'or si vanté n'approchera pas d'une félicité que je lui souhaite ardemment et dont on jouira sans altération.

Voici ce que je fais pour parvenir à ce grand dessein: je tâche de faire répandre dans tout ce qu'on écrit dans mon royaume, un mépris pour tout ce qui a été réformateur, et je ne perds pas la plus petite occasion de développer les vues ambitieuses de la cour de Rome, des prêtres et des ministres; peu à peu j'habituerai mes sujets à penser comme moi et je les détacherai de tous les préjugés.

Mais comme il faut un culte, je ferai paraître, si je vis, quelque homme qui en prêchera un. D'abord j'aurai l'air de vouloir le persécuter, mais peu à peu je me déclarerai son défenseur, et j'embrasserai avec chaleur son système: si vous voulez que je le dis, c'est déjà fait. Voltaire en a composé le préambule; il prouve la nécessité à se désister de tout ce qu'on n'est d'accord sur aucun point. Il fait le portrait de chaque secte avec une liberté qui ressemble à la pure vérité. Il a détérré des anecdotes des papes, des évêques, des prêtres et des ministres qui répandent une gaieté singulière sur son ouvrage, qui est écrit d'un style si serré et si rapide, qu'on n'a pas le temps de réfléchir; or comme un auteur rempli de l'art le plus subtil, il a l'air de la meilleure foi du monde, même quand il avance les principes les plus douteux. D'Alembert et Mairpurtuis ont formé le canevas de cet ouvrage, et ils ont calculé avec tant de précision qu'on serait tenté de croire qu'ils ont taché de se le démontrer à eux-mêmes, avant que de l'aller démontrer aux autres.

Rousseau travaille depuis quatre ans à prévenir toutes les objections. Je me fais d'avance une fête de mortifier tous ces monseigneurs et tous ces ministres empressés qui oseront nous contredire. Ils ont déjà une suite de cinquante conséquences pour chaque objet de dispute et au moins trente réflexions sur chacun nos articles de l'Écriture sainte. Ils sont même présentement occupés à prouver que tout ce qu'on débite aujourd'hui n'est qu'une fable, qu'il n'y a jamais eu de paradis terrestre, et que c'est dégrader Dieu que de croire qu'il a fait de son semblable un franc nigaud et de la créature la plus parfaite une franche libertine. Car enfin, ajoutent-ils, il n'y a que la longueur de la queue du serpent qui ait séduisé Eve, et dans ce cas, cela prouve un désordre affreux dans l'imagination. Le marquis d'Argens et M. de Ferney ont préparé un concile; je dois y présider, mais sans prétendre que le Saint-Esprit me donne un grain de lumière plus (sic) qu'aux autres. Il n'y aura qu'un ministre de chaque religion et quatre députés de chaque province dont deux de la noblesse et deux du tiers état. Tout le reste des prêtres, moines et ministres en général en seront exclus comme gens intéressés à la chose, et pour que le Saint-Esprit paraisse mieux présider à cette assemblée, on conviendra de décider tout bonnement suivant le sens commun.

(La suite à un prochain numéro.)

## ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence. 526

#### SOUS CE TITRE:

### AUX ARMES!

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix: 1 fr.

### AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPOT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse	à	4 fr. 75
Drap bleu mat	à	6 fr. 90
Drap castorine bleu	à	8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur	à	10 fr. 90
Drap castorine extra fin	à	15 fr. 75

## ON DEMANDE

Des ouvriers ferblantiers, chez M. Bonave-Lelannoy, rue Nain.

### AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, où à son dépôt rue Latérale près la gare du Chemin de fer.

#### DENTS DEPUIS 5 FRANCS

### Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours TOUS LES JOURS,

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

#### POUR ÉVITER

#### LES CONTREFAÇONS

#### DU CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec le véritable nom